



Rapporteur : M. MARTIN

48980

Commission n°4

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

Fonctionnement de l'Assemblée - Désignations de conseiller.ères départementaux.ales au sein de commissions ou organismes

Le vendredi 15 décembre 2023 à 09h35, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous la présidence de Mme COURTEILLE.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, Mme MESTRIES, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs :

Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), Mme BRUN (pouvoir donné à M. LAPAUSE), M. CHENUT (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), M. MARTINS (pouvoir donné à Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ), Mme MERCIER (pouvoir donné à M. HOUILLOT), M. MORAZIN (pouvoir donné à Mme MOTEL), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme ROCHE (pouvoir donné à Mme ABADIE), M. SALMON (pouvoir donné à M. LE MOAL)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 11h36.

Le Conseil départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 3121-15 et L. 3121-23 ;

Vu les délibérations du Conseil départemental des 1^{er} juillet, 22 juillet, 25 novembre, 16 décembre 2021, 3 février, 11 mars, 7 avril, 24 juin, 29 septembre, 18 novembre, 16 décembre 2022, 9 février, 13 avril, 30 juin, 29 septembre et 17 novembre 2023 relatives aux désignations de représentants de l'Assemblée départementale au sein de commissions et d'organismes ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 16 novembre 2023 relative à la composition de la Commission permanente à la suite du décès de Monsieur Pierre BRETEAU ;

Expose :

En application du code général des collectivités territoriales, l'Assemblée départementale est régulièrement amenée à désigner ses représentants au sein de commissions et d'organismes divers et à procéder à des mises à jour de ces désignations.

S'agissant des modalités de vote pour ces désignations, deux modalités alternatives coexistent :

- d'une part, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions départementales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président du Conseil départemental ;

- d'autre part, si un vote est nécessaire et que l'Assemblée le décide à l'unanimité, les désignations se font par vote à main levée.

Le présent rapport concerne des modifications de désignations qui interviennent à la suite du décès de M. BRETEAU.

COMMISSIONS THEMATIQUES

Commission 3 - Solidarités et lutte contre les exclusions

Il est proposé que M. LEPRETRE intègre la Commission 3 en remplacement de M. BRETEAU.

Commission 4 - Finances, citoyenneté, moyens des services

Il est proposé que M. LEPRETRE intègre la Commission 4 en remplacement de M. BRETEAU.

La composition actualisée des commissions thématiques est jointe en annexe.

INSTANCES

Enseignement	Conseil d'administration du collège François Truffaut à Betton	M. Christophe LEPRETRE en tant que titulaire
	Conseil d'administration du collège Bourgchevreuil à Cesson-Sévigné	M. Christophe LEPRETRE en tant que suppléant
	Conseil d'administration du collège Immaculée à Saint-Grégoire	M. Christophe LEPRETRE en tant que titulaire
Culture	Espace des sciences	M. Christophe LEPRETRE en tant que suppléant
	Groupement d'intérêt public L'atelier MANOLI, musée et jardin de sculptures	M. Marcel LE MOAL en tant que titulaire
Insertion	Commission départementale consultative des Gens du voyage	Mme Aline GUIBLIN en tant que suppléante
Santé	Comité départemental de l'aide médicale d'urgence, de la permanence des soins et des transports sanitaires	M. Christophe LEPRETRE en tant que suppléant
Développement des territoires	Comité de pilotage des contrats de solidarité territoriale 2023-2028 Rennes Métropole	Mme Jeanne FERET en tant que titulaire
Tourisme	Conseil d'administration de la Fédération des logis bretons d'Ille-et-Vilaine	Mme Elisabeth BRUN en tant que titulaire
	Agence de développement touristique Ille-et-Vilaine Tourisme	M. Aymar DE GOUVION ST CYR en tant que titulaire
Bâtiments	Comité de pilotage du projet d'aménagement du site de Beaugard	Mme Jeanne FERET en tant que titulaire
Politiques publiques	Comité d'évaluation des politiques publiques	Mme Jeanne FERET en tant que titulaire

Pour le Comité d'évaluation des politiques publiques, il est proposé que la présidence soit assurée par un membre de la minorité et que la vice-présidence, en cas d'absence de son ou de sa Président.e, soit assurée par un membre de la majorité, désignés au sein de ce comité.

Ainsi, M. de GOUVION SAINT CYR est désigné Président et Mme COURTEILLE, Vice-présidente du Comité d'évaluation des politiques publiques.

Décide :

- de désigner M. LEPRETRE pour siéger au Conseil d'administration du collège François Truffaut à Betton, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner M. LEPRETRE pour siéger au Conseil d'administration du collège Bourgchevreuil à Cesson-Sévigné, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner M. LEPRETRE pour siéger au Conseil d'administration du collège privé Immaculée à Saint-Grégoire, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner M. LEPRETRE pour siéger à l'Espace des sciences, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner M. LE MOAL pour siéger au groupement d'intérêt public L'atelier MANOLI, musée et jardin de sculptures, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner Mme GUIBLIN pour siéger à la Commission départementale consultative des Gens du voyage, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner M. LEPRETRE pour siéger au Comité départemental de l'aide médicale d'urgence, de la permanence des soins et des transports sanitaires, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner Mme FERET pour siéger au Comité de pilotage des contrats de solidarité territoriale 2023-2028 Rennes Métropole, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner Mme BRUN pour siéger au Conseil d'administration de la Fédération des logis bretons d'Ille-et-Vilaine, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner M. de GOUVION SAINT CYR pour siéger à l'Agence de développement touristique Ille-et-Vilaine Tourisme, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner Mme FERET pour siéger au comité de pilotage du projet d'aménagement du site de Beauregard, en remplacement de M. BRETEAU ;
- de désigner Mme FERET pour siéger au Comité d'évaluation des politiques publiques, en remplacement de M. BRETEAU, et dont la présidence sera assurée par M. de GOUVION SAINT CYR et la vice-présidence par Mme COURTEILLE.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité**.

Transmis en Préfecture le : 20 décembre 2023

ID : AD20230245

Pour extrait conforme